

17 mai intervention manif Palestine

Chaque année, le 15 mai, les palestiniens commémorent la Nakba (la catastrophe en arabe). C'est à dire le jour de la proclamation de l'État d'Israël. Cette proclamation a eu pour effet direct, entre 1948 et 1949, l'expulsion forcée de plus de 800 000 palestiniens de leurs terres et de leur maison. 70 pour cent en composent aujourd'hui la population de Gaza.

A ce jour, 77 ans après, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants sont toujours privés du droit au retour.

S'en sont suivies 77 années marquées par le colonialisme, l'apartheid, les annexions, la déshumanisation, les privations (dont le blocus de la bande de Gaza) et l'oppression systématique du peuple palestinien.

La continuité de la Nakba !

Le génocide en cours dans la bande de Gaza depuis plus de 18 mois constitue l'effroyable aboutissement de ce long processus d'élimination du peuple palestinien. Il ne s'agit pas d'une guerre qui opposerait Israël au Hamas, comme nous le ressasse jour après jour nos médias bienveillants envers le gouvernement fasciste d'Israël.

Privation de nourriture, d'eau, d'électricité, de carburant, déplacement de populations : ce sont les caractéristiques juridiques du génocide.

Depuis plus de 18 mois, Israël a assassiné plus de 60 000 personnes à Gaza, dont plus de 16 000 enfants. A ce triste bilan, le pire connu depuis la seconde guerre mondiale, s'ajoutent les victimes des colons et de l'armée israélienne dues à l'intensification de la colonisation en Cisjordanie occupée et à Jérusalem Est.

Israël a recours aux méthodes les plus inhumaines, dont l'usage de la famine contre des populations civiles par un blocus total depuis le 2 mars dernier.

Il faut en finir avec le martyr imposé à plus de 2 millions d'hommes de femmes et d'enfants !

- Cessez-le-feu immédiat et permanent et protection de la population palestinienne,
- Levée du blocus de Gaza et entrée de l'aide humanitaire,
- Fin de l'occupation de la colonisation et de la politique d'apartheid,
- Libération des otages israéliens et des prisonniers politiques palestiniens.

La parole de la France doit être audible et se traduire par des actes concrets pour obliger Israël à respecter le droit international :

- Reconnaître immédiatement et sans conditions de l'État de Palestine
- Stopper les livraisons d'armes et de composants militaire à l'état génocidaire
- Contribuer à mettre Israël au ban des nations en refusant sa participation des salons ou conférences sur le sol français
- Agir auprès de l'Union européenne pour suspendre l'accord d'association avec Israël, tant qu'ils ne respecteront pas les droits humains (comme indiqué dans l'article 2 de cet accord).
- Exécuter le mandat d'arrêt contre Netanyahu s'il se trouve sur le territoire ou dans l'espace aérien français, selon les accords signés par la France
- Soutenir la procédure contre Israël menée par l'Afrique du Sud devant la Cour internationale de Justice (CIJ) afin de stopper le génocide
- Dénoncer les colons israéliens violents en Cisjordanie et les dirigeants politiques et les militaires coupables de violations du droit international, dont les appels au génocide et au nettoyage ethnique.

Hélas, la politique menée par nos gouvernants ne s'apparente pas à ce qu'elle devrait être. Après le soutien inconditionnel à Israël, s'en est suivi une complicité honteuse ! Les défenseurs du peuple palestinien sont systématiquement criminalisés, accusés d'apologie du terrorisme dès qu'ils contestent la politique et les crimes d'Israël.

Pire, ils ont recours à l'infâme accusation d'antisémitisme envers ceux qui, toute leur vie, ont combattu toutes les formes de racisme.

Aujourd'hui c'est l'extrême droite qui parade en Israël aux côtés des pires ministres du gouvernement Netanyahu, alors que les élus qui veulent se rendre en Palestine en sont empêchés.

Nous pensons bien sûr au Maire de Saint-Brieuc interdit d'entrée en Israël, parce que soi-disant trop proche de l'AFPS que le gouvernement de Netanyahu considère comme organisation terroriste !

Nous pensons aussi à Rima Hassan, refoulée à Tel Aviv, et interrogée à Paris pendant près de 11h pour avoir récité un poème de Mahmoud Darwich !

Nous pensons à Jean-Paul Delescaut secrétaire général de l'Union départementale CGT du Nord, condamné à un an d'emprisonnement avec sursis pour « apologie du terrorisme ».

Nous pensons à notre camarade de l'AFPS de Vannes arrêtée pendant la manifestation du 3 mai dernier.

Nous pensons aux rassemblements et aux manifestations qui sont encore interdits ou réprimés.

Aujourd'hui, s'opposer au génocide et défendre les droits humains est répréhensible dans le pays des droits de l'homme !

La seule réponse de ce gouvernement c'est de céder encore plus de terrain à l'extrême droite. Les ministres Darmanin et Retailleau en sont les exemples les plus visibles **et le** RN applaudit des 2 mains quand ils accèdent à leurs demandes en demandant les dissolutions d'organisations amies telles qu'Urgence Palestine et La jeune Garde.

Nous leur apportons tout notre soutien et les assurons de notre solidarité dans nos combats communs.

Ni oubli, ni pardon pour les complices du génocide !
On ne nous fera pas taire !